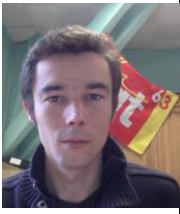




COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES



MAIS DANS QUEL MONDE VIT-ON ?

Les revendications des salarié-e-s, portées par les organisations syndicales et les salarié-e-s eux-mêmes dans des luttes ne reçoivent pas l'écho du gouvernement.

Alors que les promesses électorales ont permis à Hollande de capter largement l'électorat de gauche... force est de constater que les décisions prises ne satisfont pas la grande majorité des salarié-e-s; Mais à bien y regarder de près, il semble évident que la désinformation et le démontage (bien léger) de mesures sarkoziennes conduisent à développer l'individualisme et un certain trouble supplémentaire dans la conscience de classe...

L'exemple de la "re-fiscalisation" des heures supplémentaires révèle cette dangereuse dégradation des consciences. La Cgt se félicite de l'abrogation de loi TEPA (2007) qui inventait la défiscalisation des heures sup', au profit des employeurs et des salarié-e-s. Rappelez-vous, nous dénonçons (et pas seulement nous) le fameux "travailler plus pour gagner plus", nous revendiquons aussi la nécessaire augmentation des salaires et nous précisons que la mise en place d'heures supplémentaires relevait plus d'un choix de l'employeur que des salarié-e-s. Aux salarié-e-s touché-e-s aujourd'hui par une perte de pouvoir d'achat, nous disons : exigeons des augmentations de salaire (de base !). A celles et ceux, salariés, artisans ou employeurs qui prétendent vouloir se battre en faveur de la loi TEPA, comme à Courpière avec une manif sur le marché du village, la Cgt a des choses à dire. A celles et ceux qui ne regardent que le net de la feuille de paie, nous les invitons à regarder leur bulletin de plus près... Certes, c'est le net qui permet de vivre au quotidien. Mais bon sang, c'est oublier un peu vite que la richesse créée par le travail est répartie selon des règles que la classe ouvrière a su imposer par de longues luttes. Les cotisations sociales (salariales et patronales) permettent le financement de notre protection sociale, autrement dit : les retraites, les allocations familiales, l'indemnisation des demandeurs d'emplois, l'accès aux soins et tout cet ensemble que composent nos caisses de protection sociale. La perte de la conscience de classe de notre côte profite à ceux qui n'oublient pas d'exercer leur propre rapport de force sur le pouvoir politique. La capital avance quand nous reculons. Et vice versa. Et l'essence même du syndicalisme, celui de la Cgt en tous cas, consiste à s'opposer à cette exploitation des salarié-e-s, à transformer le travail non seulement pour éradiquer la subordination mais aussi pour construire une société plus juste, socialement. Un édito ne pourra résumer la situation avec suffisamment de précisions. C'est pour cela que notre organisation syndicale organise la formation de ses militant-e-s, c'est pour cela que nous relançons

Sommaire

P2/3 : Secteur santé, ACTION DU 14 NOVEMBRE
P4 : Élections TPE

Dispense de timbrage
**COURRIER
DES SYNDICATS**
Union Départementale
CGT du Puy-de-Dôme
Maison du Peuple
Place de la Liberté
63000 Clermont-Ferrand



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 1437 VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

DEPOSE LE 26 OCTOBRE 2012

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

des journées d'études sur la protection sociale (**retenez la date du 11 décembre**), c'est pour cela aussi que nous nous inscrivons dans la construction du rapport de force le 14 novembre, qui, comme l'écrit la Confédération Cgt peut s'appuyer sur un rapport de force qui grandit en Europe et peut donner lieu au mouvement syndical le plus important connu à ce jour. Chaque jour, luttons contre ces dérives de pensées instrumentalisées par nos adversaires... de classe.

Le 14 novembre, donnons un impulsion au mouvement social européen, pour imposer un contrat social en opposition des nouvelles règles et décisions qui conduisent les peuples vers l'austérité et les reculs sociaux. Ensemble, reprenons courage et agissons pour nos intérêts individuels et collectifs.

Julien PAULIAC

On ne lâche rien !

A l'appel de l'intersyndicale départementale CFDT, CFE/CGC, CGT et SUD, **le Lundi 15 Octobre 2012, 500 salariés** du secteur sanitaire, social et médico-social (**350** de Sainte-Marie, **100** du CMI Romagnat, Notre-Dame, Altéris, Centre Barbat, le Viaduc ... et **50** de la convention 66) se sont rassemblés pour la défense de leur convention collective.

Dès 6 h en bloquant l'hôpital Sainte-Marie, en manifestant vers la Préfecture où une délégation a été reçue et jusqu'à 13 h par une AG restitutive à la Maison du Peuple, les salariés ont montré leur détermination pour défendre leurs revendications :

- maintien de la Convention Collective du 31/10/51
- non agrément de la recommandation patronale FEHAP
- ouverture de réelles négociations sous l'arbitrage du ministère.

Par ailleurs, dans un communiqué de presse du 15 Octobre, Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé se déclare :

« favorable à la reprise des négociations dans un cadre permettant aux parties prenantes de se remettre autour de la table. »

Cette avancée n'est pas une victoire... Nous appelons les salariés à maintenir la mobilisation et les pressions pour obtenir satisfaction sur nos revendications.

EHPAD : le mouvement se construit en Auvergne

A l'appel de la CGT, vendredi 19 Octobre, les personnels des EHPAD de la région Auvergne se sont mis en grève, pour la seconde fois. Plus d'une centaine de salarié-e-s se sont donné rendez-vous devant l'Agence Régionale Santé (ARS) pour porter leurs revendications. Une délégation composée d'une trentaine de représentants a été longuement reçue par la Direction de l'ARS.

Salaires, conditions de travail, précarité, qualification et effectifs, tels sont les motifs de cette mobilisation de salarié-e-s du public et du privé lucratif ou non.

Après le 1^{er} juin, le 19 octobre a donc été la deuxième journée revendicative forte, avec des délégations de l'Allier, de la Haute-Loire et du Cantal. Il s'agit d'une première en Auvergne, dans ce secteur d'activité.

Cette lutte, commence à payer. En effet, l'action de la Cgt a pesé pour que L'ARS décide de réveiller 9 millions d'euros qui dormaient afin de les redistribuer aux établissements de la région auvergne. Cela devrait se traduire par environ 300 titularisations se décomposant comme suit :

- 100 pour le département du Puy De Dôme.
- 200 pour les autres départements.

La Cgt invite les salariés à rester vigilants quant à l'application de cette décision

L'APPEL D'UNE ACTION COORDONNÉE EN EUROPE LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN A ÉTÉ CONFIRMÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CES

Le 14 novembre s'appuie sur un rapport de force qui grandit en Europe et peut donner lieu au mouvement syndical le plus important connu à ce jour. Le Portugal et la Grèce feront de cette journée une grève générale, l'Espagne s'y prépare. Pour l'Italie, les trois confédérations appellent à des manifestations, de même que les deux confédérations belges. En Tchéquie et en Roumanie, la mobilisation est également à l'ordre du jour.

Une intersyndicale est programmée le 26 octobre au siège de la CFDT.

La CE confédérale valide la nécessité de gagner en France l'appel unitaire des organisations syndicales le plus large possible. Elle donne mandat à la délégation CGT de porter pour le contenu de l'appel, l'opposition aux politiques d'austérité ! quelles que soient les modalités sous lesquelles elles sont mises en application pour chacun des pays et les propositions pour sortir de la crise ; de proposer des manifestations locales interprofessionnelles.

D'ores et déjà les organisations de la CGT sont invitées à rencontrer leurs homologues pour la mise en œuvre et la réussite de cette journée d'action. Un tract CGT à partir de ce que vivent les salariés faisant le lien avec les différentes négociations en cours, nos revendications et propositions est en cours d'élaboration pour être disponible la semaine prochaine. Les professions et les territoires doivent réfléchir à une communication à partir de leurs réalités (luttés en cours).

PREPARATION DU 14 NOVEMBRE 2012

L'appel d'une action coordonnée en Europe le 14 novembre prochain a été confirmée par le comité exécutif de la CES.

Le 14 novembre s'appuie sur un rapport de force qui grandit en Europe et peut donner lieu au mouvement syndical le plus important connu à ce jour.

Le Portugal et la Grèce feront de cette journée une grève générale, l'Espagne s'y prépare. Pour l'Italie, les trois confédérations appellent à des manifestations, de même que les deux confédérations belges. En Tchéquie et en Roumanie, la mobilisation est également à l'ordre du jour.

Une intersyndicale est programmée le 26 octobre au siège de la CFDT. La CE confédérale valide la nécessité de gagner en France l'appel unitaire des organisations syndicales le plus large possible. Elle donne mandat à la délégation CGT :

- de porter pour le contenu de l'appel, l'opposition aux politiques d'austérité quelles que soient les modalités sous lesquelles elles sont mises en application pour chacun des pays et les propositions pour sortir de la crise ;
- de proposer des manifestations locales interprofessionnelles.

D'ores et déjà les organisations de la CGT sont invitées à rencontrer leurs homologues pour la mise en œuvre et la réussite de cette journée d'action. Un tract CGT à partir de ce que vivent les salariés faisant le lien avec les différentes négociations en cours, nos revendications et propositions est en cours d'élaboration pour être disponible la semaine prochaine.

Les professions et les territoires doivent réfléchir à une communication à partir de leurs réalités (luttés en cours).

Dans le Puy de Dôme, l'UD Cgt a invité les autres O.S. à une réunion syndicale le lundi 29 octobre à 14h00.

A cette heure, seront présents FSU et Solidaires. La CFDT n'est pas dispo et suivra à la lettre la position de sa Confédération, l'UNSA aussi...

Nous n'avons pas de nouvelles ni de FO, ni de la CFTC, ni de la CGC... Dans le même temps, une consultation des syndiqué-e-s est lancée via les techniques d'Internet... (Il s'agit d'une expérimentation, mais cette méthode peut nous permettre de prendre la température et de prendre des décisions justes... alors que nous n'avons pas le temps de réunir une Assemblée Générale)

[Accédez au questionnaire pour donner votre avis sur cette journée d'actions](#)

Tout en essayant de mesurer l'état d'esprit des salariés et des syndiqué-e-s Cgt, nous sommes convaincus que la grève dans les entreprises et les manifestations sont des moyens de pression à mettre en œuvre, sans oublier d'interpeller, nombreux, nos parlementaires législateurs... (Pour les camarades qui n'ont pas accès au "monde de l'Internet", **vous pouvez appeler l'UD pour donner votre avis, il sera pris en compte dans cette consultation**)

AGENDA UD :

- 8 novembre à 14 h : CE UD élargie aux SG de syndicats,
- 14 novembre : Mobilisation Européenne,
- Journée d'Études Protection Sociale

ELECTIONS TPE ON N'EST PAS AIDE !

Nous publions ci-dessous un courrier adressé à la municipalité clermontoise suite à une réponse de Monsieur le Maire à notre demande de « relais d'information » quant aux élections dans les TPE.



VOTONS la **cgt**

VOTE ÉLECTRONIQUE
 VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour la première fois, les plus de 4,5 millions de salariés des TPE que nous sommes, représentant 1 salarié sur 5 en France, avons la possibilité d'être reconnus et entendus en votant massivement.

FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

SALARIES
PETITES
ENTREPRISES
VOTONS la **cgt**
ELECTIONS 2012
29 NOV - 12 DEC

www.tpe2012.cgt.fr

DERNIERE LIGNE DROITE DE LA CAMPAGNE :

- **Contactez vos Unions Locales pour les diffusions, collages,....**

Lettre ouverte à Serge GODARD Maire de Clermont- Ferrand

Objet : **Votre courrier du 12 octobre 2012**

Monsieur le Maire,

Nous prenons bonne note du fait que vous ferez référence, dans le bulletin municipal, aux élections dans les très petites entreprises.

Cependant, nous restons surpris de votre refus de mettre en place les panneaux municipaux à fin d'affichage de la propagande électorale, au motif qu'il ne s'agirait pas «d'élections officielles».

Ces élections sont naturellement officielles. **Elles sont la conséquence de la loi du 20 août 2008 qui réforme la loi sur la représentativité.** D'autres municipalités nous ont donné une réponse favorable.

Cette décision négative fait suite à d'autres désagréments visant les organisations syndicales basées à la Maison du Peuple comme la mise en place de parcomètres sur la Place de la Liberté et dans les rues adjacentes ainsi que la suppression de la conciergerie.

Dans ces conditions, vous conviendrez que nos organisations qui mènent la campagne électorale devront improviser pour populariser ce scrutin.

La CGT est un syndicat de salarié qui s'est fortement engagé pour la défaite de la droite aux dernières élections. Sans attendre de retour particulier, il nous semble qu'un peu plus de considération ne serait pas superflu, d'autant que nos militants, adhérents et sympathisants contribuent aussi à la défaite de la droite aux élections locales.

Nous rendons public ce courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Union Départementale CGT 63
Dominique HOLLE